

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action publique,
de la Fonction publique et de la
Simplification

Avenant n°5

à la convention de délégation de gestion du 6 décembre 2022 relative au centre de gestion financière placé sous l'autorité du contrôleur budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers (opérations du centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines)

NOR : APFF2504204X

Entre le **centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines**, représenté par M. Philippe CUCCURU, directeur du CISIRH, désigné sous le terme de "délégrant", d'une part,

Et

Le service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers, représenté par M. Guillaume GAUBERT, contrôleur budgétaire et comptable ministériel, désignée sous le terme de "délégataire", d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

En application de son article 6, la convention de délégation de gestion relative au centre de gestion financière placé sous l'autorité du contrôleur budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers (opérations du centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines) est modifiée comme suit :

L'annexe de la convention est remplacée par l'annexe ci-jointe.

Le présent avenant prend effet à compter de sa publication au bulletin officiel de l'administration centrale.

Fait le 12 février 2025.

Le délégant
Centre interministériel de services informatiques
relatifs aux ressources humaines
Le directeur
Philippe CUCCURU

Le délégataire
Service de contrôle budgétaire et comptable ministériel
des ministères économiques et financiers
Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel
Guillaume GAUBERT

ANNEXE : UNITES OPERATIONNELLES

0218-CESG-CMOD

0218-CPIL-CIRH, pour apurement des opérations

0148-CAFP-C004

0148-CAFP-C005

0214-CEN2-DPSI

0217-SGAC-SNUM

0363-DNUM-CEFI

0368-CTFP-CISIRH

0216-CPTR-CFSC

0354-CDMA-CDAT

0156-CFIP-C008

0129-CAFC-CPI2

0349-CDBU-CINT

0349-CDBU-CEFI

0129-CAAC-CADR

0212-0070-SI02

0224-CSCC-402

0218-CESG-CINF